



Communiqué de presse

Creil, le jeudi 31 décembre 2020

Lettre ouverte du Maire de Creil, Jean-Claude Villemain, au Ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin

Le Maire de Creil, Jean-Claude Villemain, a remis une lettre ouverte au Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, dans le cadre de sa visite du centre de secours de Creil, jeudi 31 décembre 2020.

« Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Je profite de votre visite éclair sur le territoire de la zone police de Creil pour vous interpellier sur les effectifs du Commissariat de Creil.

Il est loin le temps où les effectifs de police urbaine sur notre agglomération dépassaient les 150 unités, et étaient stables.

Depuis la suppression de la « police de proximité » en 2003, de nombreux dispositifs ont vu le jour. Tous ont été éphémères, ils ont duré ce que durent les ministres ; pour un résultat identique : baisse des effectifs. Nous sommes à ce jour en « quartier de reconquête républicaine », appellation qui admet que l'Etat à reculer dans certains quartiers, laissant le champ libre...

Comme lors de la visite éclair de votre prédécesseur, par la présente je vous sollicite afin :

- d'augmenter les effectifs de la police urbaine et ainsi nous rapprocher de la moyenne nationale qui s'établit à 1/350 habitants contre 1/700 ZP Creil,*
- de stabiliser leur présence sur le territoire, en diminuant la rotation « nomination-mutation ». Ceci peut être réalisé en alignant le régime indemnitaire des effectifs isariens sur leurs homologues franciliens,*
- d'élaborer une véritable convention « compétences – objectifs – moyens » entre la commune de Creil et l'Etat. Cette convention expérimentale devant fixer les rôles de l'une et de l'autre police.*

Je sais, Monsieur le Ministre, l'attention que vous portez au bien vivre, à la tranquillité de nos concitoyens, pour pouvoir compter sur votre compréhension et efficacité.

Jean-Claude Villemain, maire de Creil